

L'INDÉPENDANCE

POLITIQUE, FINANCIER, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, ECONOMIQUE

Publication des Tirages et Coupons

Paraissant le Jeudi

Cours des Valeurs et Marchés

ABONNEMENTS

France : un an..... 5 fr.
— six mois..... 3 fr.
Etranger, le port en sus
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & REDACTION

Rue de la République, 49, Lyon

Adresser toutes demandes, réclamations ou correspondances à M. l'Administrateur
Les Manuscrits ne sont pas rendus

ANNONCES

L'Administration traite de gré à gré
LES BUREAUX DE LA REDACTION SONT OUVERTS DE 2 A 5 HEURES
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

SOMMAIRE

Lettre de Paris. — Canal de jonction. — Chronique économique et sociale. — Restauration des aqueducs romains. — Canal de Panama. — Tunisie. — Canada. — Les Savoyards en Algérie. — Les Arabes s'arment. — La Réunion. — Madagascar. — Le capital à bon marché. — Situation agricole et industrielle. — Commerce de la France. — Informations. — Petites nouvelles. — Correspondance. — Tribune de la soierie lyonnaise. — Théâtre. — Brevets d'invention. — Bulletin financier. — TIRAGES.

LETTRE DE PARIS

Le roi de Bavière est mort, vive le roi. Il est enterré. Dans quelques jours les journaux illustrés de la capitale et d'ailleurs nous bombarderont de gravures représentant la scène de la découverte des cadavres, la chambre mortuaire, la chapelle ardente, le cortège, la bonne ville de Munich, etc., etc.

Mille racontars circulent au sujet de cette mort, c'est à qui sera le mieux renseigné; les uns y voient la main du chancelier de fer, d'autres le résultat d'un suicide, et chacun, grâce à des relations diplomatiques avec son concierge, son tailleur ou son bottier, est bien au courant de l'affaire.

Les princes d'Orléans, dit-on, en seraient la cause indirecte, moyennant un prêt assez important d'ailleurs, ils devaient acquiescer la neutralité bienveillante de la Bavière en cas de guerre avec la Prusse. Une fois remontés sur le trône de leur père, reconquérir l'Alsace et la Lorraine. Et alors le chancelier de fer...

La raison d'un suicide par folie musicale paraît cependant suffisante pour expliquer la fin de Louis II de Bavière. Quand on a suivi les folies de ce monarque pour les œuvres de Wagner, on trouve cela très naturel.

On se souvient du théâtre de Bayreuth, où s'interprétait les œuvres du maestro allemand, qui ne nous a pas pardonné de l'avoir sifflé à Paris, et qui a entraîné Louis II et la Bavière à la remorque de la Prusse, en 1870-71. Quand on a étudié les œuvres de Wagner, aux noms barbares pour nos oreilles : *Le Tannhäuser*, la trilogie des *Nibelungen*, le *Rheingold*, les *Walkyries*, le *Lohengrin*, jouées à Bayreuth devant Louis II et quelques intimes, dans une salle immense avec un orchestre au fond d'un puits, on n'est étonné que d'une chose, c'est que Louis II ne soit pas devenu fou à la première audition de la trilogie des *Nibelungen* (18 heures de musique), et c'est le cas de dire : Il y a des grâces d'état.

Donc, un fou peut se suicider sans le concours de la main du chancelier de fer, à qui l'on prête plus qu'il ne le faut.

C'en est fait, Don Carlos cesse les rôles de comparse et va tirer son sabre; c'est la presse qui le dit et ce sont *cosas de Espana*. Tout est prêt, les hommes, les cadres, les armes, l'argent, le lieu des rendez-vous à la Seu d'Urgel. En France, nous mettons cela sur l'air de

Malbrough s'en va-t-en guerre...

Mais en Espagne c'est plus grave, et une levée de boucliers (lisez *pronunciamento*) s'annonce comme chez nous un baptême, un mariage ou un enterrement. Il n'y a pas de surprise, et le gouvernement n'a pas besoin de police secrète. Donc, on se réunira à la Seu d'Urgel à date fixe, et pour ne pas gêner les opérations commerciales du pays, on ne se battra que dans une partie de la ville, selon la mode espagnole. Le vainqueur lèvera des contributions modérées, pour permet-

tre à son adversaire, en cas de revanche, de ne pas trouver un pays absolument ruiné. Dame! Don Quichotte a fait école.

Si j'étais Espagnol, je dirais à Don Carlos : Prenez garde, et sous prétexte de renverser votre parente, ne craignez-vous pas de faire les affaires du parti républicain en Espagne. Je lui dirais encore, ne faites pas les fautes des deux premières guerres carlistes, et n'assiégez pas inutilement Bilbao sans artillerie. Tirez résolument votre sabre, et au lieu de faire commé dans la dernière guerre la cour aux jolies filles de la Biscaïe, marchez résolument sur Madrid.

Et surtout, menez cette campagne promptement, et sans les indécisions de votre aïeul, Charles-Isidore de Bourbon; que cela dure pas sept ans, pour aboutir à une série de retraites en France. Ne plongez pas votre pays, qui se relève peu à peu, dans les sombres horreurs de la guerre civile.

Que l'Europe n'assiste pas aux infamies de la guerre 1835-1844, où Mina, Orta, Cabrera, Epartero, Pardinaz, Balmaseda, O. Donnel, etc., se poursuivaient tous comme des fauves altérés de sang et de vengeance.

Ne réveillez pas le massacre de la vieille mère de Cabrera par Mina, le 16 février 1836, dans les fossés de Tortore, et la sanglante hécatombe, comme représailles, de M^{me} Fontiveros et sa famille, le 19 février 1836 par Cabrera.

de, Don Carlos, il vaut mieux et pour l'Espagne rêver d'alliances économiques entre les deux branches des Bourbons d'Espagne, qui, en définitive sont aussi légitimes l'une que l'autre.

La paix est faite dans les Balkans, cela ne pouvait être autrement. Le vieil homme malade est sauvé à tout jamais de ce côté. Trop de voleurs pour se disputer une proie. La Russie, dans ses convoitises, a créé des nations nouvelles qu'elle n'absorbera pas aussi aisément qu'elle le croyait : Roumains, Serbes, Bulgares et Grecs, veulent vivre; de même le petit Montenegro, tous redoutent l'influence de leur puissant protecteur. Ils servent de bouclier à Constantinople, défendue d'ailleurs en Europe par les lignes formidables de San Stéphan et du Bosphore.

De plus, l'Autriche a déjà son protectorat (ce qui veut dire absorption) sur la Bosnie et l'Herzégovine, qui la consolent de la perte de la Vénétie et de la Lombardie. L'Autriche veut Salonique; la Grèce, les Bulgares; la Russie aussi. L'Angleterre veut la Crète. Tout le monde veut quelque chose. Et l'Allemagne dit à l'Autriche : marchez sur Salonique, moi j'ai mon objectif dans les provinces russes allemandes.

La question de la Turquie d'Europe, grâce à ces compétitions, est donc renvoyée aux calendes grecques. Mais il n'en est pas de même en Asie mineure; maîtresse de Batoum et de Kars, la Russie espère arriver à Constantinople par cette route et concilier tous les intérêts en s'emparant de la route d'Egypte et des deux clés de la mer de Marmara, du Bosphore et des Dardanelles, laissant l'Autriche libre de s'emparer de Salonique, l'Angleterre de la Crète, et les petits états secondaires paieront naturellement les pots cassés.

De là à s'emparer du canal de Suez, il n'y a qu'un pas, et c'est alors qu'éclatera le combat indéfiniment reculé entre l'éléphant et la baleine. A cette époque, l'Angleterre regrettera de nous avoir laissé écraser en 1870.

La grève de Decazeville a fini comme toutes les grèves, par où elle aurait dû commencer, c'est-à-dire par la reprise du travail.

Le procès Watrin est fini, des condam-

nation modérées ont été appliquées à divers inculpés. Sont-ce les plus coupables ?

Le pape Léon XIII a fait remettre trois chapeaux de cardinaux à l'épiscopat français; mêmes formalités habituelles, discours latins des ahlégats, présentations réciproques, discours de M. Grévy. Le pape Léon XIII a fait preuve d'esprit de conciliation dans cette fournée de cardinaux, ne pourrait-on l'imiter du côté intrasigeant et arriver au respect mutuel des opinions, et à se souvenir que nous sommes tous Français, et unis sur le terrain patriotique et des affaires.

La question des princes est devant le Sénat. Ratifiera-t-il? Ne ratifiera-t-il pas l'expulsion votée par la Chambre des députés? — *that is the question* — Quelle que soit l'opinion politique à laquelle on appartienne, cette mesure est simplement inopportune et dangereuse.

Inopportune en ce sens qu'elle vient après le mariage d'une princesse d'Orléans avec un prince, futur héritier de la couronne de Portugal, et qu'elle constitue une insulte, que les Portugais gens très châtouilleux et très orgueilleux, dans leur amour propre national, ne nous pardonneront pas. Vienne une guerre européenne, qui sait, cela peut malheureusement arriver, l'appoint du Portugal aux forces espagnoles dirigées contre notre frontière des Pyrénées pendant que nous serions aux prises sur le Rhin avec nos amis de Berlin, serait l'équivalent des contingents bavarois dirigés contre nous en 1870-1871, résultat dû à l'influence de Wagner sur Louis II, de mélomane mémoire, froissé des sifflets qu'il avait reçus à l'Opéra. De même le Danemark, pour la même raison d'alliance avec les Orléans, quoique moins susceptible que le Portugal, ne nous le pardonnera pas également. Or, lorsque l'heure de la revanche aura sonné, il faudra bien qu'elle vienne un jour cette heure, le Danemark pourrait nous être d'un grand secours. Notre flotte saura, il faut l'espérer, tenir en respect et bloquée dans ses ports les flottes allemandes, et alors le Danemark, aidé dans ses revendications sur le Sleswig-Holstein, aidé par un corps de débarquement français, c'est le pistolet dirigé au cœur de la Prusse. Donc il faut le ménager.

La meilleure manière d'expulser les princes des anciennes famille régnantes, consiste, pour la République, à nous faire de la bonne politique, de bonnes finances, de cesser d'éditer des loi vexatoires et tracassières pour une catégorie de citoyens. Il faut ouvrir une ère d'apaisement à toutes les questions irritantes : sociales, politiques et religieuses. Et alors les princes seront les premiers à être fiers d'être citoyens français et à respecter les institutions du pays. Ils seront tous comme des citoyens libres et considérés dans un état libre et respecté.

Au moment où je ferme ma lettre, l'expulsion vient d'être votée au Sénat par 147 voix contre 101. J'y reviendrai dans ma prochaine.

CANAL DE JONCTION

DU RHONE A BOUC ET DE BOUC A MARSEILLE

(Suite)

A la suite des diverses critiques qui ont été faites sur mon projet qui, primitivement, empruntait le canal St-Louis — critiques faites par M. Fournier, ingénieur des ponts

et chaussées, soit par M. Audibert, capitaine marin à Marseille, et plus tard, par M. Sylvestre, conseiller municipal de cette ville — j'ai cru devoir remanier ledit projet, et c'est alors que j'ai songé à revenir aux idées de Vauban pour la prise d'eau, au point dit : *Ecluse de l'Etourneau*, à quelques kilomètres en dessous de la ville d'Arles.

Dès ce point, ainsi que je l'ai dit déjà, j'emprunte le canal d'Arles à Bouc, que je porte de 8 mètres à 40 de largeur, sur une profondeur uniforme de 2 mètres, avec, une pente moins rapide que celle du Rhône jusqu'à Bouc.

Cette première section du Rhône à Bouc, qui à elle seule aurait certainement déjà une importance considérable, ne coûterait certainement pas plus de huit millions, vu la valeur insignifiante des terrains à acquérir — le prix du kilomètre a été estimé, par des hommes du métier, de deux cents à deux cent dix mille francs. Soit pour 27 kilomètres 700 mètres environ cinq millions 8 à 900 mille francs — mais comptons huit millions pour tous les imprévus et pour éviter toutes les désillusions.

Ce canal de l'Etourneau à Bouc devrait être construit, organisé avec des berges très spacieuses et dont les abords complantés d'arbres, transformeraient et viendraient assainir ce pays fréquenté par les fièvres paludéennes. La largeur du canal et sa profondeur devraient permettre le passage des

ser la pensée de Vauban qui, en 1679, reconnaissant tous les avantages immenses d'un canal allant du Rhône à la mer et aboutissant directement à Bouc, concluait dans son rapport au roi Louis XIV, par ceci : « Il faut, pour éviter tous les inconvénients d'atterrissement ou autres, creuser un large canal qui, partant d'Arles ou même de Tarascon, vienne aboutir directement au port de Bouc ! » Il ajoute plus loin : « De tous les travaux qu'on pourra faire en Provence, il n'y en a pas de plus nécessaires, de plus indispensables, pour la prospérité du royaume. »

En 1682, Baral de Lapenne, capitaine des galères du roi, envoyé sur les lieux, conclut également à ce que le Rhône canalisé soit conduit d'Arles à Bouc.

Millet de Monville, en 1749, conclut de même pour un canal du Rhône par la vallée de Faléane jusqu'à Bouc.

Napoléon I^{er}, en 1802, décrète l'ouverture d'un canal partant un peu au-dessous d'Arles — à peu près comme dans notre projet — et débouchant à Bouc. La proximité du Rhône à l'écluse de l'Etourneau, — 1,500 à 1,600 mètres, — nous fait adopter ce point d'élection pour la prise d'eau, d'une partie du fleuve, sans nuire en aucune façon aux intérêts de la ville d'Arles; qui, bien au contraire, conservant pour elle le Rhône dans son intégrité, verrait son commerce et son industrie se développer sans l'action du canal du Rhône à Bouc et de Bouc à Marseille.

Quand on aura mis le Rhône en relation directe avec l'Océan par le canal du Midi, le canal de la Loire, le canal de l'Ourcq et la Seine; avec le nord et le centre de la France, par les canaux de l'Etat, la nature, comme l'avait si énergiquement affirmé le maréchal Vauban, se refusera à tolérer l'existence d'un canal à travers les alluvions du Rhône; il faudra bien en venir, en l'appropriant aux besoins de notre époque, à ce canal projeté il y a trois siècles, décrété par Napoléon I^{er}, mais mal compris, achevé sous Louis-Philippe, à ce canal d'Arles à Bouc, trop étroit aujourd'hui et que nous proposons de porter à 40 mètres de largeur au radier, avec 2 mètres de profondeur, afin de faire de la grande navigation, sans rompre charge, et en tout temps, d'Arles, de Tarascon, d'Avignon, d'Oranges, de

Montélimar, Valence, Vienne, Lyon, Mâcon, Chalons, etc., etc., à Bouc et de Bouc à Marseille.

LOUIS COMBET,
adjoint au maire de Lyon.

Chronique économique et sociale
(FINANCE NOUVELLE)

« Aux maux présents, à l'inquiétude et au mécontentement qu'ils suscitent, quel est le remède, si toutefois on peut en indiquer un ? » Telle était la question que se posaient, il y a cent ans, sans grand souci de la résoudre, les privilégiés troublés dans leur repos par le bruit des revendications du Tiers-Etat; telle est encore aujourd'hui la question que se posent les économistes dérangés dans leurs calculs et visiblement chagrinés par les agitations des ouvriers des fabriques et des mines : à un siècle de distance, c'est donc toujours la même ignorance, le même aveuglement chez ceux dont l'initiative ou les conseils pourraient faciliter une évolution naturelle et prévenir ainsi de terribles révolutions politiques et sociales.

Il ne faut pas se le dissimuler, les excès de la fin du XVIII^e siècle auront peut-être un pendant dans ceux de la fin du XIX^e ou du commencement du XX^e, si le capital et le travail ne finissent pas par s'entendre; les événements de Decazeville, ceux de Belgique, de Londres, des Etats-Unis sont les signes avant-coureurs des fureurs qui menacent de bouleverser à bref délai tous les pays industriels, et cependant des économistes se permettent de plaisanter « les observateurs ou plutôt les raisonneurs persuadés qu'il faut absolument faire quelque chose. »

Ainsi, ceux qui péroreront, dans les chaires de l'économisme, sur toutes les choses qu'il n'est pas besoin de savoir et sur quelques autres choses encore, proclament que tout serait pour le mieux dans le meilleur des états sociaux possibles sans les exigences des travailleurs. D'un autre côté, les meneurs de grèves, se prétendant exploités par les patrons, revendiquent l'atelier pour l'ouvrier et la mine pour le mineur. Quant aux témoins impartiaux de ces débats, ils ne doivent donner tort ni aux employeurs, ni aux employés, vu que les uns et les autres se trompent également de bonne foi, ne tenant compte que de leurs droits respectifs et oubliant leurs devoirs réciproques.

Le capital a un droit incontestable à une rémunération, mais il a aussi le devoir d'assurer au travailleur le minimum indispensable; si l'ouvrier a droit à ce minimum, il doit aussi, en retour, contribuer, en proportion de ses forces, à la rémunération du capital. Or, dans le mode actuel de travail, dans ce mode qui met en hostilité les deux facteurs de la production, cet échange de bons procédés est presque toujours impossible : il ne deviendra facile que lorsque le capital et le travail, cessant leurs querelles, reconnaîtront enfin combien ils gagneraient à être unis par une étroite solidarité. On ne saurait ici trop faire remarquer que l'entente à établir ne coûtera aux capitalistes ni sacrifices, ni concessions; car enfin ils ne s'appauvriront pas s'ils donnent un pour avoir deux ou trois.

Malheureusement, c'est la possibilité de cette entente que nient les économistes, pires que des aveugles, puisqu'ils ont des yeux pour ne point voir qu'elle est établie déjà en de nombreux centres ouvriers et que, par la force des choses et celle de l'exemple elle tend à devenir la règle après avoir été l'exception. Laissons donc les purs théoriciens à leurs billevesées et voyons ce que savent faire de simples praticiens, des patrons qui ne croient pas compromettre leur dignité, ni gaspiller leur argent en solidarisant leur cause avec celle des ouvriers.

Répétons, sans crainte de trop insister sur un si important sujet, que la participation aux bénéfices est appliquée avec succès par plus de cinquante maisons françaises et par un assez grand nombre de maisons étrangères de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de Suisse. A Paris même, paraît le *Bulletin de la participation aux bénéfices* publié par la Société formée pour faciliter l'étude pratique des diverses méthodes de participation du personnel dans les bénéfices de l'entreprise : c'est dans cette publication que les intéressés pourraient voir les différentes manières dont fonctionne la participation; ils y apprendraient les moyens inmanquables de faire cesser ou de prévenir les grèves; c'est là aussi que la Compagnie de Decazeville, par exemple, apprendrait ce qu'elle ignore, c'est-à-dire comment elle doit s'y prendre pour forcer ses ouvriers à modérer ce qu'elle appelle leurs prétentions.

Cette Compagnie, qui d'ailleurs, à son propre dire, fait d'assez mauvaises affaires, ne pourrait que gagner à promettre aux mineurs, en sus de leur salaire minimum, un intérêt de participation de tant pour 100 sur les bénéfices nets. Comme garantie de l'exécution de cette clause, un délégué des mineurs serait admis à siéger dans le conseil d'administration. Les résultats de ces nouvelles conventions seraient forcément satisfaisants pour les actionnaires et les ouvriers; car l'antagonisme du capital et du travail ayant cessé pour faire place à la solidarité, les travailleurs, intéressés à la prospérité de l'entreprise, ne négligeraient rien pour y aider de leur mieux; ils éviteraient avec le plus grand soin tout dégat de matériel, toute fausse manœuvre, tout ce qui risquerait d'aboutir à une perte et, par suite, à une diminution dans les bénéfices nets, désormais accessibles à tous.

Quand même les exercices à venir devraient se clore sans bénéfices, ni la Compagnie, ni les travailleurs n'auraient lieu de se plaindre, puisque l'une devrait se résigner à la continuation du *status quo* et que les autres verraient bien, de leurs propres yeux, l'inopportunité de nouvelles revendications; en un mot, employeurs et employés, qui, sous le régime antérieur, formaient deux corps hostiles, n'en formeraient plus qu'un seul qui n'aurait aucune raison de ne pas s'entendre avec lui-même.

A suivre.

RESTAURATION DES AQUEDUCS ROMAINS

Et Eclairage électrique de Lyon

(suite)

Donc, conclusion pour assurer un bon lavage des égouts, il faut trois choses :

- 1° Achever le réseau de la basse ville;
- 2° Paver et bitumer les rues et trottoirs qui ne le sont pas;
- 3° Balayer soigneusement nos rues. L'agriculture fera son affaire des immondices qui vont polluer notre beau Rhône.

Joignons à cela de puissantes chasses, à l'aide de prises faites directement dans la Saône et le Rhône, pour noyer les égouts de la basse ville, ce qui pourra être facilité en terminant les collecteurs à leurs embouchures par de solides portes en fer, que l'on fermerait à des heures données.

Ainsi, prenons le collecteur de la presqu'île, à Perrache, à huit heures du soir, par exemple, on fermerait une porte en fer, et à la même heure on ouvrirait aux deux têtes, en amont à Pile Barbe (collecteur de la Saône, rive gauche) et à St-Clair (collecteur rive droite du Rhône) d'autres portes en fer. — Les débits seraient calculés pour noyer jusqu'à la gueule les égouts de la basse ville centrale, de huit heures à minuit. — A minuit on fermerait les portes d'amont et on ouvrirait la porte à l'embouchure, un puissant courant s'établirait et à quatre heures du matin, les égouts seraient magistralement lavés. A six heures, les égoutiers pourraient y rentrer sans craindre les miasmes.

Le même raisonnement s'appliquerait aux égouts de la rive droite de la Saône et de la rive gauche du Rhône. On débarrasse ainsi le concours de ces quantités d'eau réclamées pour les chasses des canaux, et certes on aura de l'eau en quantité illimitée, et à vil prix. Cela regarde d'ailleurs la voirie; l'achèvement des égouts est indispensable.

L'arrosage à la lance, réclame moins d'eau qu'on ne le croit.

Ceci dit, provisoirement, pourquoi ne pas garder le matériel actuel de la Compagnie générale des eaux, à St-Clair, pouvant donner 40,000 m. c. d'eau filtrée du Rhône, pour desservir toute la partie basse de la presqu'île, limitée par la rue St-Marcel, rue des Capucins, les jardins du séminaire et la place St-Clair? Desservir la rive droite de la Saône, partie basse, St-Georges, St-Jean et St-Paul; la partie basse de la rive gauche du Rhône comprenant le parc de la Tête-d'Or, tous les quartiers compris entre le Rhône et l'avenue de Saxe, limités au sud par l'avenue des ponts du Midi. Dans ces quartiers, il n'y a plus d'usines, ou le peu qu'il y a tend à s'en aller, l'eau calcaire pourrait faire pendant longtemps.

Comme on le verra plus loin, l'Yzeron et le Garon peuvent donner 80,000 m. c. d'eau granitique pour le service des quartiers élevés, et former une ceinture d'eau industrielle, au noyau d'eau calcaire vu ci-dessus. Cette combinaison permettrait de se servir de toute la canalisation actuelle et moyennant une première dépense de 8,000,000, en quatre ans, Lyon aurait un volume d'eau de 120,000 m. c. d'eau par jour, plus les quantités illimitées pour les chasses d'égouts, et l'eau calcaire fournie par les pompes des industriels. Quelques années plus tard, l'expérience sera faite par la population pour la qualité d'eau, et il se passera à Lyon ce qui s'est passé à Stockport, tout le monde réclamera de l'eau granitique, à tous les points de vue. Alors pour le service du centre de Lyon, on abandonnera les pompes, et imitant les Romains, l'Yzeron et le Garon ne suffisant pas, on ira au Pilat (versant du Rhône), les excédents de recettes aidant à solder les nouvelles dépenses.

Des barrages

Le projet que je propose comporte la construction de nombreux barrages, établis successivement au fur et à mesure du besoin; trois peuvent être construits immédiatement dans l'enceinte fortifiée de Lyon. Deux sur l'Yzeron,

et un sur le Garon puis deux sur les ruisseaux de Limony et de St-Pierre-de-Boeuf (Pilat, versant du Rhône), deux sur la Came, deux sur l'Ay deux sur la Daronne affluent du Doux, et quatre grandioses sur le Doux lui-même, point terminus de l'aqueduc, en tout treize barrages, pouvant assurer un jour un débit de 500,000 m. c. pour Lyon, en réservant les droits des riverains et leur assurant pour eux, 300,000 m. c. par jour actuellement, entre tous, ils n'ont pas, dans certains moments, 100,000 m. c. et même 60,000 m. c. dans des années extra-sèches. J'ai vu le Doux tomber à Tournon à 40,000 m. c. par jour; or nous assurerions à Tournon un débit de 200,000 m. c., qui pourraient devenir la tête d'un canal d'irrigation pour la rive droite du Rhône, en commençant par la plaine de Mauves, Chateaubourg, etc. De plus, on pourrait créer, par les chutes de barrages en barrages, de puissantes forces motrices.

C'est là l'avenir de l'industrie française; il faut qu'elle évolue vers les forces hydrauliques coûtant peu; le charbon devient de plus en plus rare, et son prix ne peut qu'augmenter.

Les mines sont des réservoirs qui ne sont pas inépuisables, on y prend toujours, mais elles ne poussent pas comme des végétaux.

Tous les gisements français sont connus, et il n'y en a pas pour longtemps. Donc il faut les ménager.

Ces jours-ci, j'ai eu l'occasion de faire une tournée dans l'Isère, et j'ai pu me rendre compte de l'utilisation des forces naturelles qui font la fortune de ce pays, entre autres localités, à Vizille, où la Romanche met tout en mouvement.

Les barrages que je propose pour Lyon, dès le début, seraient établis comme suit en moins de quatre ans, et avec une dépense de 8,000,000, comme on l'a vu précédemment.

Barrage du haut Yzeron au Cumel, débit 15,000 m. c. par jour, avec un départ à la cote de 410 m. ! ce qui permettrait, par une conduite forcée métallique, d'arriver en un château d'eau à St-Irénée à la cote de 350 m. ! pour le service de Fourvière et de la Croix-Rousse. Actuellement, au lieu de 15,000 m. c. ces quartiers ont, dit-on, 6,000 m. c., rendus pour la Croix-Rousse à 259 et à 294 pour Fourvière (cotes ridicules).

Barrage du bas Yzeron au Gros-Cailloux, débit, 15,000 m. c. par jour pour Lyon, et 10,000 m. c. pour les riverains d'aval (Francheville, la Mulatière, Oullins), le départ serait à la cote de 230 m. (les bassins de St-Clair, ont le départ de l'eau à 208m.).

Barrage grandiose, sur le Garon au Corraudin, à 300 m. en amont des ruines d'aqueducs romains sur le lit du ruisseau. Le débit serait de 50,000 m. c. pour Lyon, départ à la cote de 230 m. et de 15,000 m. c. pour Brignais, Vourles.

En réalité, Lyon a dans le feu des forts 80,000 m. c. d'eau granitique par jour, rendus sans moteurs, à des altitudes supérieures à celles des pompes de la Compagnie actuelle, qui ne lui en donnent que 40,000 m. c. ! On se demande comment l'idée n'est pas venue, en 1853, d'utiliser ces deux ruisseaux essentiellement lyonnais.

Marius MOYRET.

CANAL DE PANAMA

Nous n'avons pas été surpris quand nous avons appris que M. le ministre des travaux publics avait déposé, le 16 courant, sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi tendant à autoriser la Compagnie du Canal Interocéanique à émettre un emprunt de 600 millions en obligations à lots.

Nous avons été d'autant plus surpris que l'agent informateur envoyé à Panama par le gouvernement, pour faire un rapport *de visu*, a bien fait ce rapport, à son retour, mais en posant une conclusion défavorable à l'autorisation.

Malgré la position prise par le gouvernement dans cette affaire, nous ne croyons pas que la Chambre accorde l'autorisation demandée, même s'il en fait une question de cabinet.

Il faudra, en effet, que les avocats du Canal de Panama, ayant à leur tête M. le ministre des travaux publics, viennent contredire victorieusement les affirmations de M. Rousseau, le commissaire extraordinaire du gouvernement à Panama.

Celui-ci, dans son rapport, affirme que le Canal ne pourra pas être ouvert en 1889, date indiquée par la Compagnie dans tous les documents mis sous les yeux du public pour le décider à porter son argent.

Il affirme, en outre, tout aussi catégoriquement, que les devis seront dépassés dans une grande proportion; il n'ose même pas fixer le coût probable de l'entreprise.

Ce M. Rousseau, ingénieur, était, il y a trois mois, le mandataire du gouvernement. Il a fait sur place, à Panama, une enquête officielle, au nom du gouvernement. Il a déposé son rapport officiellement; c'est officiellement qu'il conseille au gouvernement de ne pas appuyer la proposition d'autorisation, sous peine de faire courir des risques à l'épargne nationale.

Et il faudra que le ministère combatte les arguments de son ancien agent!

Mais admettons un instant que, malgré l'étrangeté de cette situation, la Chambre des députés, puis le Sénat, accordent l'autorisation.

La Société du Canal de Panama sera-t-elle sauvée? Le nouvel apport de l'épargne française de 600 millions de francs sauvera-t-il l'apport antérieur de sept cents millions?

M. Rousseau, ingénieur, mandataire du gouvernement, dit : Non.

Le canal de Panama est un gouffre immense qui va absorber l'épargne française de plusieurs années, sans profit direct pour la France, et qui compromettra peut-être dans l'avenir, non seulement les capitaux envoyés, mais aussi la diplomatie et les armes françaises.

La loi de 1836 a été faite pour préserver les capitaux nationaux contre les entraînements des promesses de lots; elle existe toujours, on ne l'a jamais abrogée. Pour l'enfreindre, il faut que l'utilité publique soit démontrée. L'est-elle dans le cas du Panama?

Non. L'intérêt privé de quelques milliers d'obligataires est engagé, une infraction à la loi de 1836 peut leur procurer un bénéfice, cela est certain; mais seul l'intérêt privé est engagé.

Ah! s'il s'agissait de faciliter la construction, en France, d'un de ces grands outils industriels dont le seul fonctionnement est un avantage économique pour toute la nation; s'il s'agissait de procurer à bon marché le capital nécessaire pour la construction du Métropolitain de Paris, pour le creusement du canal à grande section de Paris à Boulogne, pour l'élargissement de la voie d'eau de Paris à Marseille; s'il s'agissait même du canal des Deux-Mers dont l'intérêt est bien plus régional, nous comprendrions que le gouvernement prit l'initiative d'une infraction à la loi de 1836, car, alors, l'intérêt général de la nation pourrait être mis en avant.

TUNISIE

Résultats du voyage de M. Cambon dans le Sud

Nous n'avons pas l'habitude de suivre pas à pas et de décrire les pérégrinations de nos fonctionnaires ou de nos représentants aux colonies et à l'étranger, considérant qu'il est de peu d'utilité pour le peuple de lui apprendre le menu de leurs repas et le nombre de leurs discours, mais quand ces déplacements peuvent être féconds en résultats pratiques, qu'il en résulte un profit pour la patrie et qu'il a fallu pour les exécuter de la décision, de la fermeté et du courage, loin de les passer sous silence, nous estimons qu'il convient d'en instruire clairement le pays.

Tel est le cas pour l'exploration que notre ministre résident à Tunis vient de faire dans le sud de la Tunisie.

L'autorité militaire, pour des raisons qu'elle seule sans doute comprend, a décidé que la limite de la Régence serait une rivière, l'Oued-Fissi, et non une autre, l'Oued-Magta, située 20 lieues plus loin.

Il résulte de cette situation que les pillards de la Tripolitaine s'en donnent à cœur joie dans cet espace, razziant sans cesse les tribus tunisiennes, qui comptent toujours, mais en vain, sur la protection du bey de Tunis, leur maître.

L'autorité militaire, invitée à faire cesser cet état de choses, aussi dangereux pour notre sécurité que pour notre influence, a toujours prétendu, paraît-il que toute tentative au delà de l'Oued-Fissi serait périlleuse et demanderait 10,000 hommes.

C'est pour juger par lui-même ces dires et la situation que M. Cambon s'est transporté dans cette région avec quatre ou cinq compagnons, parmi lesquels un député de la Gironde, et c'est sans autre escorte qu'il s'est engagé dans ce pays qu'on lui disait ne pouvoir parcourir qu'accompagné de 10,000 hommes.

Partout les Arabes sont accourus au devant de notre ministre, pour lui rendre hommage, l'ont escorté et guidé.

M. Cambon est allé jusqu'à l'Oued-Magta et l'a remonté avec eux très loin dans le désert; ils lui ont dit, montrant la rive opposée de la rivière; c'est ici que commence la Tripolitaine. Toutes les tribus lui ont tenu le même langage: Nous sommes Tunisiens, nous demandons à être protégés.

La lumière est donc faite aujourd'hui sur la véritable situation de la zone frontière: le pays et Tunisien jusqu'à l'Oued-Magta; les populations qui l'habitent le déclarent, et l'on peut entrer en relations avec elles sans expéditions militaires.

Il est urgent de prendre des mesures en conséquence.

Par impéritie, nous avons laissé se créer sur notre frontière du Maroc une question de la Moulouïa, ne laissons pas se créer sur celle de la Tripolitaine une question de l'Oued-Magta.

CANADA

Nous avons à signaler de sérieuses tentatives de commerce français au Canada en même temps qu'une sorte de recrudescence de l'émigration des hommes et des capitaux pour ce pays.

Une des plus fortes maisons de commission de Paris envoie un agent très sérieux établir une succursale au Canada et y nouer de fortes affaires. D'autre part, un négociant, ayant occupé une haute situation dans le monde commercial de Paris, part avec son fils pour le Canada comme représentant d'un groupe des plus importantes maisons de Lyon, des Charentes, du Nord et aux Centres.

Parmi les Français qui viennent aussi de s'y rendre, dans le but d'y créer des exploitations agricoles et d'y faire l'élevage, nous avons à signaler une famille parisienne aisée de douze personnes et un capitaliste n'ayant pas moins de deux millions à consacrer à ses entreprises.

Nous applaudissons à ce rapprochement des deux Frances et nous espérons qu'il continuera.

Les Savoyards en Algérie

Nous apprenons que l'émigration des habitants du département de la Savoie ne se dirige plus vers Paris et les grandes villes, mais se tourne vers l'Amérique du Sud et surtout vers l'Algérie. Les braves cultivateurs savoyards s'y font du pain et quelques uns même sont sur le chemin de la fortune.

Les communes de Verrent-Arvey, de Tournon, de Notre-Dame des Millières et de Bouvillard, dans le Grésy-sur-Isère, sont celles qui fournissent le plus d'émigrants.

Les maladies de la vigne et la baisse du prix du bétail ne feront qu'accentuer ce mouvement.

Nous applaudissons tout lieu de nous féliciter de ce résultat, et nous en revendiquons hautement une large part pour notre bulletin, et tous ceux, membres de la presse et particuliers, qui nous ont si vaillamment secondés depuis quatre ans dans la campagne que nous menons, pour la vulgarisation des ressources qu'offre l'Afrique française aux vaillantes populations de nos départements.

LES ARABES S'ARMENT

Le *Petit Colon* d'Alger affirme que les arabes d'Algérie ont aujourd'hui complètement terminé leur réarmement clandestin et remplacé leurs anciennes armes par des fusils plus modernes à plus longue portée et tir plus rapide. L'autorité militaire a été impuissante à enrayer le mouvement et l'application du droit commun aux indigènes a eu pour effet de rendre impossible la recherche et la confiscation de ces armes.

Les dangers d'une insurrection générale, toujours possible, ont augmenté et le brigandage s'est développé d'une façon inquiétante.

Cette situation ne peut durer et démontre que la question des armes en pays arabe, doit être rédigée par une autre loi qu'en France. (*Bull. de Rens. col.*, Paris.)

LA RÉUNION

Médecine et Pharmacie, Gens de métier, Agriculteurs et Baisse du prix des Terres.

On écrit de La Réunion, au *Bulletin de renseignements coloniaux* (Paris), que les professions « dites libérales » sont littéralement encombrées dans cette colonie. Les médecins de ville, à la vérité, font leurs affaires à force d'exigences, mais les pharmaciens sont plus que suffisants, car on en reçoit dans la colonie même sans grande difficulté.

Le médecin de campagne, c'est-à-dire celui qui se contenterait d'un revenu de 4 à 6,000 fr., trouverait de l'emploi, mais mènerait une vie assez misérable au milieu des populations pauvres de l'intérieur.

Boulangers et employés de commerce sont également fort nombreux à La Réunion.

Ce qui manque à cette colonie, ce qu'il lui faudrait, ce sont des artisans ou industriels, des gens de métier en un mot, car ceux du pays sont souvent inhabiles et prétendent à des salaires exagérés.

Quant aux terres qui sont fertiles, un bon tiers reste en friche faute de bras; leur prix de location varie à l'infini. En profitant des occasions fréquentes, on peut l'acquérir à très beau compte; ces occasions vont encore se présenter plus souvent, car le nouveau directeur de la Banque, envoyé pour remettre de l'ordre dans cette administration, est décidé à liquider bien des positions compromises.

De vastes domaines vont être vendus à n'importe quel prix.

En passant aux mains de colons non écrasés par un passif énorme, la propriété peut reprendre plus de valeur et l'industrie agricole, tuée par la routine et la paresse, peut être susceptible de progrès.

MADAGASCAR

Le journal *Hova de Tananarive*, capitale de l'île, journal du gouvernement hova, régie par un certain Tacchi, ne cesse d'insulter la France et les Français, et de pousser le peuple Hova au mépris de notre race et de notre patrie, de nous narguer, et de se jouer de ce qu'il croit être chez nous de l'incapacité.

Cette insolente attitude est un des résultats de nos longues hésitations dans la question de Madagascar.

Le Capital à bon marché

MOYEN PRATIQUE D'AMÉLIORER IMMÉDIATEMENT LA CONDITION MATÉRIELLE DES POPULATIONS OUVRIÈRES

(SUITE ET FIN)

La recette étant de 300 millions, ce serait donc un capital disponible de 180 millions qui pourrait être employé annuellement à faciliter le fonctionnement de nos divers services, notamment de l'instruction primaire, et permettrait de supprimer ou d'atténuer les taxes les plus mal assises et qui ne sont que péniblement supportées.

En admettant que cette recette fût, pendant quelque temps, inférieure au chiffre indiqué, il est évident que le principe resterait toujours le même et que son économie ne devrait subir d'autre variation que celle résultant de la proportion à établir entre la recette et son emploi.

Sans doute le projet qui nous occupe n'échappera pas à la loi commune qui veut que, toutes les fois qu'une grande institution se fonde dans un pays, on doit s'attendre à la voir susciter des critiques et soulever parfois d'ardentes oppositions. Il y a même ceci de remarquable, que la France, ce pays si novateur en politique, est l'un de ceux où se manifeste la résistance la plus vive aux réformes économiques. Quoique l'esprit de la population soit chercheur, inventif et sagace, les idées nouvelles, même les plus fécondes, ont, par un bizarre phénomène, une grande difficulté à passer dans le domaine des faits. Les applications de la vapeur, la construction des chemins de fer, l'emploi des machines pour les travaux agricoles et industriels, le gaz d'éclairage, les voitures de transport en commun, nous ont trouvés longtemps sans enthousiasme et, il faut bien l'avouer, récalcitrants. Cependant, ces industries, devenues indispensables, jouissent aujourd'hui de la prospérité la plus grande, et contribuent pour une forte part à la richesse du pays.

Il en sera de même, nous en sommes certain, du système financier que nous proposons. Dans les premiers moments de la mise en pratique d'une institution nouvelle, et surtout d'une grande institution financière, il est naturel que des hésitations et des incertitudes se manifestent d'abord, avant de faire place à une confiance absolue; mais, si l'esprit public, qui est le souverain arbitre au XIX^e siècle, trouve, en dépit des résistances inévitables de l'esprit de routine et de quelques intérêts particuliers, que nous avons cherché la solution du problème dans la voie où elle doit se rencontrer, et que l'institution dont il s'agit est appelée à dénouer utilement et pacifiquement d'irritantes questions sociales; que, largement pratiquée, elle peut être le frein capable d'enrayer les ridicules utopies qui se produisent infailliblement dans un état démocratique et que le malaise de certaines classes entretient, malaise auquel le moment est venu de remédier sans retard; que cette institution répond, enfin, aux besoins et aux sentiments exprimés par le peuple, nul doute que le désir mutuel de l'apaisement des esprits et l'amour du pays ne la fassent accepter avec la plus grande faveur.

Alors, nous serons réellement en voie, par l'accroissement aussi considérable que rapide de nos ressources, de nous libérer des charges écrasantes que nous ont léguées ou forcées de contracter les régimes déchus, et, sans inquiétude pour le présent, nous travaillerons à assurer l'avenir.

A ce moment, ce ne sera plus seulement par l'immensité de nos richesses que nous étonnerons le monde, mais aussi par notre grandeur morale, car notre pays, sortant de ses épreuves suprêmes plus puissant qu'il n'a jamais été, pourra reprendre alors avec honneur, le rang légitime qui lui appartient au milieu des nations.

Ce résultat si désiré pouvant être obtenu par l'application du système financier si essentiellement pratique que nous proposons, nous voudrions qu'il fût mis en pratique par le patriotisme éclairé de nos gouvernants, qui contribueraient par son adoption, à la fonda-

tion de l'institution la plus républicaine que l'on puisse concevoir, puisque non seulement l'Etat, mais toutes les classes de la société, notamment les classes laborieuses, y trouveront la satisfaction de leurs intérêts. Ils auraient bien mérité des populations ouvrières dont ils assureraient le bien-être; ce serait leur éternel honneur.

SITUATION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

L'agriculture, qui s'était beaucoup améliorée dans les premiers jours de mai, a été gravement atteinte par les orages et la grêle de la dernière partie du mois et du commencement de juin. Les dégâts causés par ces intempéries sont graves et frappent un grand nombre de départements. La récolte des fourrages a aussi souffert des crues d'eau qui ont eu lieu dans l'Ouest. La récolte, prise dans son ensemble, paraît encore satisfaisante, mais il ne semble pas que l'on puisse compter, comme on l'espérait, sur une année exceptionnelle.

Les grains et les farines ont un marché insignifiant. Les cours sont calmes, l'offre et la demande sont des plus réservées.

Les avoines sont les seules céréales sur lesquelles on traite des affaires importantes.

Les bestiaux de boucherie continuent à se vendre à bas prix; on constate au marché de La Villette une diminution très sensible dans la demande de la viande. Les bêtes d'embauche sont aussi en baisse; si les prix des animaux gras se relevent un peu, l'année serait bonne pour les herbagers.

La betterave est en bonne voie, les semailles ont été bien faites et le temps humide du mois de mai a favorisé la levée; les surfaces ensemencées dépassent de 15 à 20 0/0 celles de l'année dernière. La culture applique intégralement les procédés allemands et s'efforce de produire de la betterave riche.

La vigne, qui s'était rapidement développée, a été gravement endommagée par la grêle, la pluie a ramené le mildew et l'oïdium, et le phylloxera fait chaque jour de nouveaux progrès.

La campagne des vins est terminée, on commence à traiter quelques affaires sur souches, mais elles sont trop peu nombreuses pour fixer les cours.

Le mois de mai a vu une véritable reprise pour la plupart des branches du commerce et de l'industrie; les laines brutes ont monté de 3 à 4 0/0 en moins de trois semaines, grâce à la faiblesse des stocks; le peigné Buenos-Ayres se vend 4 fr. 50 à 5 fr. le kilo. A ce prix très satisfaisant, on a traité d'énormes affaires qui ont laissé de gros bénéfices. La filature, les lainages, la draperie, entraînés par le mouvement, se sont vendus facilement à des prix inconnus depuis bien des mois.

Les cotons bruts ont eu un marché actif, les stocks en Europe sont peu élevés, mais la filature ne gagne pas d'argent. Le tissage a vendu de beaux lots de toiles écruées en Algérie; tous les autres genres sont délaissés.

Le marché des soies, tout en conservant une bonne physionomie, est un peu plus calme que les mois précédents; il attend la récolte des cocons qui s'annonce bien pour dessiner son attitude; le syndicat italien s'abstient pour éviter de dessiner un mouvement que les résultats de la récolte pourraient enrayer.

La fabrique a du travail, mais il porte sur un grand nombre d'articles à livrer dans des délais très courts; aussi, on est obligé de monter provisoirement un grand nombre de métiers, ce qui augmente les frais généraux.

Reprise aussi dans la rubannerie de St-Etienne; la plupart des fabricants ont leurs métiers engagés jusqu'à la fin de l'année.

La métallurgie voit également des jours meilleurs; les ordres ont afflué dans la région du nord-est; on a déjà pu relever les fontes de 5 fr. par tonne, les marchands ne font aucune difficulté d'accepter cette majoration qui paraît définitivement acquise. Ce mouvement ne s'est pas encore étendu à la vallée du Rhône, mais il est probable que, là aussi, la reprise ne se fera pas attendre.

COMMERCE DE LA FRANCE

Le ministère du commerce vient de publier le relevé des documents statistiques sur le commerce de la France pendant les cinq premiers mois de l'année 1886.

Les importations se sont élevées, du 1^{er}

janvier au 31 mai 1886, à 1,737,450,000 f., et les exportations à 1,296,952,000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

Importations	1886	1885
Objets d'alimentation, fr.	627.074.000	562.902.000
Matières nécessaires à l'industrie.	826.560.000	912.004.000
Objets fabriqués.	228.762.000	236.324.000
Autres marchandises.	55.054.000	52.238.000
Total, fr.	1.737.450.000	1.763.468.000
Exportations		
Objets d'alimentation, fr.	283.017.000	301.950.000
Matières nécessaires à l'industrie.	250.543.000	242.565.000
Objets fabriqués.	696.544.000	653.102.000
Autres marchandises.	66.848.000	60.861.000
Total, fr.	1.296.952.000	1.258.478.000

INFORMATIONS

L'administration de l'octroi de Paris vient de publier la récapitulation mensuelle du produit des droits d'octroi pendant le mois de mai. Il résulte de ce relevé que les produits s'élevèrent à fr. 11,326,976 54, inférieurs de fr. 64,688 16 à ceux de la période correspondante de 1885, et de fr. 165,023 46 aux évaluations budgétaires.

Depuis le commencement de l'exercice 1886, les produits de l'octroi sont en diminution de fr. 455,085 14 par rapport à 1885, et de fr. 372,834, comparativement aux évaluations budgétaires.

Le ministre des travaux publics a autorisé l'administration des chemins de fer de l'Etat à ouvrir à l'exploitation, à partir du 14 juin 1886, la section de la ligne de Cavignac à Bordeaux, comprise entre Cavignac et la halte de Cubzac.

Petites Nouvelles

L'inauguration de l'Hôtel des Postes aura lieu définitivement le 14 juillet.

— *Plaisanterie*, la célèbre pouliche française, qui a gagné en Angleterre le Cambridgeshire et le Césairewitch, était mise à prix avant-hier, au Tattersall, pour 150,000 fr. Il n'y a pas eu d'amateur à ce prix.

— D'après le dernier recensement, les artistes peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, acteurs, musiciens, etc., etc., habitant Paris, sont au nombre respectable de 42,646, dont plus de 20,000 femmes.

— Il résulte d'une statistique, qui vient d'être publiée, que la population de Vienne (Autriche) s'élève actuellement à 1,231,000 habitants.

— Le jour même où le roi Louis et son compagnon ont trouvé la mort dans les flots du lac de Starnberg, un canot contenant quinze personnes a chaviré dans une autre partie du lac, et tout le monde a péri.

— Un Milanais, M. Aristide de Togni, a légué, pour la nouvelle façade du dôme de la cathédrale de Milan une somme de huit cent mille francs.

— Le plus célèbre auteur dramatique de la Russie, Alexandre Nicolaïevitch Ostrowsky, vient de mourir subitement dans sa propriété du gouvernement de Kostroma. Il était âgé de soixante-trois ans.

— Une circulaire de M. de Lesseps aux actionnaires du canal de Panama annonce que le Conseil d'administration a décidé, sur sa proposition, l'appel du quatrième quart sur les actions, qui serait à verser le 20 septembre prochain.

CORRESPONDANCE

Au sujet du lavage des égouts, dont il est question dans les deux derniers numéros, nous avons reçu des lettres d'approbation de nos lecteurs. Merci. Maintenant, on nous demande une déclaration nette et précise sur la manière dont nous entendons la construction de nos aqueducs. Par anticipation, nous répondons: Il faut qu'elle soit progressive, et nous disons qu'elle durera dix ans au moins, vu les difficultés techniques d'exécution, d'une part; d'autre part, il faut avoir en vue la force motrice pour l'éclairage électrique de Lyon, comme appoint dans les recettes. Il faut également avoir en vue la coopération de l'Etat et du département de l'Ardèche pour subvenir aux frais, en donnant des résultats utiles à ce département et à la batellerie du Rhône, par l'emmagasinage des crues du Donz, de l'AY, de la Cance, des ruisseaux du Pilat (ces deux derniers sont sur le département de la Loire, mais tombent dans le Rhône), sinon l'on ne s'en tirera jamais, au point de vue des recettes, étant donné la subvention annuelle à fournir à la Compagnie générale des eaux, titulaire des eaux de Lyon, à moins qu'on ne traite avec elle, en participation de bénéfices avec la ville de Lyon, ce à quoi je ne vois nul inconvénient.

Tribune de la Soierie Lyonnaise

A dater du prochain numéro, notre collaborateur, M. Marius MOYRET commencera une série d'articles sur les questions qui intéressent notre ville, au point de vue de la soierie.

Ce numéro donnera une étude sur la marque lyonnaise, proposée pour les étoffes tissées à Lyon. Toutes les questions brûlantes seront développées successivement, depuis le ver à soie et le coton cardé, jusqu'à la pièce rendue sur banque. (Note de la Rédaction).

THÉÂTRES

L'Homme de Paille a obtenu un franc succès de rire. L'intrigue, rondement conduite, est relevée par des mots spirituels semés à profusion, surtout dans les deux premiers actes. Malheureusement la pièce, écrite à la même époque que le Député de Bombignac, présente, comme donnée, une analogie frappante avec ce dernier ouvrage. Néanmoins, l'Homme de paille, fort bien joué par MM. Belliard, Mercier, M^{mes} Billon et de Villers, constitue, surtout avec l'appoint de la Cagnotte, un spectacle très intéressant et qui mérite d'être vu.

Concerts-Bellecour. — Le temps froid et pluvieux a continué, pendant toute la semaine, d'éloigner le public, habituellement fort nombreux, qui se plait aux soirées de la société des artistes de l'orchestre du Grand-Théâtre, sous l'habile direction de M. A. Luigini. Le programme de ces concerts est toujours bien composé. Il est spécialement attrayant les mardis et vendredis, jours où l'on entend à tour de rôle les excellents solistes de notre remarquable orchestre. Mardi 16, on a pu applaudir M. Ritter, dans un solo de flûte, dû au regretté compositeur alsacien, Dammersmann. M. Ritter est un instrumentiste de la meilleure école et dont le style et la qualité de son ne laissent rien à désirer.

L'art d'écrire disparaît peu à peu, étrange, dans un temps où l'industrie se loppé avec rapidité. Entre le journal et le goût du jour, il n'y a presque plus pour le véritable livre. La poésie surtout a devenir, de plus en plus, le lot exclu quelques esprits privilégiés. C'est, à nos yeux, une raison pour signaler les œuvres dignes de ce nom, surtout quand il s'agit de nos compatriotes, comme M. Augustin, qui vient de faire paraître un recueil intéressant: *Feux de paille* (E. Girard, Paris, 1886). Nous engageons vivement nos lecteurs à lire ces poésies, dans lesquelles sous une forme toujours châtiée, l'auteur montre tour à tour penseur élevé et toujours agréable et spirituel compagnon.

Alexis GROSPÉLÉ

MAISONS RECOMMANDÉES

BEAU PIANO Occasion exceptionnelle Prix: 400 francs. S'adresser chez M. Comina, rue de la République, 49.

ON DEMANDE un bon Courtier pour les annonces. S'adresser au bureau du journal.

Tous les lundis, jeudis et samedis de 2 à 5 heures du soir

SÉANCES DE MAGNÉTISME

PAR LE PROFESSEUR ANTOINE GUY & SES DEUX SUJETS. Somnambulisme — Fascination — Zoomagnétisme. ELECTROTHÉRAPIE, MÉTALLOTHÉRAPIE. Consultations et Démonstrations privées. RENSEIGNEMENTS SUR MALADIES, ETC. A Lyon-Brotteaux, rue Cuvier, 11, au 2^e (Correspondance)

LIBRAIRIE NOUVELLE CHARTON-GUÉRIN Rue Franklin, 37, Lyon

Transférée, à partir du 24 juin, n° 36, même rue. ABONNEMENT A LA LECTURE A l'année, au mois et au volume. ROMANS, HISTOIRE, POÉSIES, VOYAGES, NOUVEAUTÉS. Bibliothèque pour Dames, Jeunes Filles et Enfants. Plus de 6,000 volumes. Nouveau Catalogue complet. Revue des Deux-Mondes. RELIURE ET PAPETERIE.

MANUFACTURE DE PIANOS Fournisseur du Conservatoire

V^{ME} MAROKY MAGASIN: Place de la République, 44. ATELIERS: Rue du Repos, 12. LYON

BOURSE DE LYON du 22 Juin 1886

3 0/0 Français.....	88 20	Paris-Lyon-Médit. 1866	389 50	Trois Villes du Midi.....	...
3 0/0 amortissable....	...	Midi 3 0/0.....	...	C ^e Parisienne du Gaz.....	...
4 1/2 0/0 au porteur....	110 60	Ouest 3 0/0.....	382	FONDERIES	
Italien 5 0/0.....	102 02	Dombes et Sud-Est.....	382	Terrenoire.....	80
Dettes turque 5 0/0.....	...	Genève 1855.....	...	L'Horme.....	...
Espagne 4 0/0 ext.....	59 70	Croix-Rousse.....	...	Pont-Evêque.....	...
Hongrie 4 0/0 1881 (or)...	86 75	Chemin de fer Rhône...	...	Creusot.....	830
Dettes égyptienne mnif..	363 75	Lyon-Fourvière.....	324	Ac. Mar. et ch. de fer..	...
Autrich. 4 0/0 1876.....	...	Genève 1855.....	...	Commentry-Fourch.....	...
Russe 5 0/0 1877 (or)...	...	Autric. anc. 1 ^{re} hyp....	...	H.-F. Franche Comté....	...
VALEURS DIVERSES		— 2 ^e hyp.....	...	Châtillon et Comment...	...
Crédit Lyonnais.....	523 12	— nouvelles.....	...	Ac. et Forg. de Firminy	...
Mobilier Espagnol.....	...	Lombards 3 0/0.....	328 50	Ac. de St-Etienne.....	...
Banque-Pays-Hongrois...	...	— nouvelles.....	...	Fonderies de Chasse...	...
Banque ottomane.....	539 37	Saragosse.....	336	Fond. et Forg. d'Alais..	255
B. I. R. F. Pays-Autr....	457 50	Nord-Espagne, 1 ^{re} série	357 25	H. Fourn de Givors...	...
Société Lyonnaise.....	...	— 2 ^e série.....	...	MINES	
Paris-Lyon-Méditerr....	...	— 3 ^e série.....	...	De la Loire.....	...
Midi.....	...	— Pampelu.....	325	De Montrambert.....	840
Nord.....	...	Portugaises.....	312	De St-Etienne.....	266
Orléans.....	...	Kromprinz-Rodolphe...	...	De Rive-de-Gier.....	21
Chemins Autrichiens...	470	Andalous.....	303 75	Grandes-Flèches.....	...
Lombard.....	231 25	Asturies-Galice-Léon...	...	R.-la-Molière-Firminy..	...
Andalous.....	...	Etat Serbe.....	...	Ban Lafavege.....	...
Saragosse.....	297 50	Barcelone.....	...	De Rochebelle.....	...
Nord de l'Espagne.....	325	Cacérés et au Portugal.	...	De Pontgibaud.....	...
Suez.....	2115	Chemins Egyptiens...	...	Laurium.....	...
Délégations.....	...	Rue de Lyon 1862.....	...	Grand Combe.....	...
Panama.....	...	Terrenoire 5 0/0.....	...	BANQUES	
Société Foncière Lyon..	...	Fonderie l'Horme 4 0/0	...	De France.....	...
Eaux et de l'Écl (S. L.)	...	Fourchambault 2 ^e série.	...	Société Stéphanoise...	...
OBLIGATIONS		Acieries de la Marine...	...	Crédit Financ. de Lyon.	...
Ville de Lyon 1880.....	98 75	Herné-Bockum.....	...	DIVERSES	
Ville de Paris 1865.....	...	Houillères du Trifail...	...	Omnium.....	...
— 1869.....	...	Combezirol 5 0/0.....	...	Rue de Lyon.....	...
— 1871.....	404	Comp. gén. Eaux 3 0/0.	520	Comp. gén. des Eaux...	...
— 1871 qu.....	109	— 5 0/0.....	...	— (act. jouis.).....	...
— 1875.....	517	Gaz de Madrid.....	...	Sud-Est.....	...
— 1876.....	...	Domaniales (Autriche).	...	Comp. des Aghattoirs...	...
Ville de Marseille 77...	...	Emprunt Hongrois...	...	Ver. de Loire-Rhône...	790
Foncières 1863 4 0/0...	...	Emprunt Ottom. 1869.	...	— (act. jouis.).....	...
— 1877 3 0/0.....	...	— 1873.....	...	Omn et Tramw. Lyon..	...
— 1879.....	472 65	Emp. Russe 4 0/0 1867.	451	Messageries Maritimes.	...
— 1883.....	...	— 4 0/0 1869.....	451	ACTIONS	
Communales 1875.....	...	— 5 0/0.....	...	Lyon.....	1005
— 1879.....	471 25	Foncière Lyon.....	...	Saint-Etienne.....	...
— 1880.....	443	Omn Tramways Lyon..	314	GAZ	
De la Loire.....	...				
Saint-Etienne à Lyon..	390				
Rhône et Loire 3 0/0...	603 50				
Rhône et Loire 4 0/0...	...				
Nord.....	391 50				
Paris-Lyon-Méditer....	...				

VILLA DU D^R COUR

à Meyzieu (près Lyon) Traitements spécial des maladies nerveuses. Paralysies diverses. Vices de conformation. Déviations de la Taille. Affections chroniques. CABINET DU DIRECTEUR: à Lyon, r. de la Barre. Lundi, Mercredi et Samedi, de 3 à 5 heures.

CHAPELLERIE ANGLAISE

MAISON BAPTISTE Restaurant à la carte, Salons et Cabinets de lecture. Place des Cordeliers, près la Bourse. — LYON

RAFRAICHISSEZ-VOUS

Glace à bon marché. Pendant la saison des chaleurs, le monde est désireux de se procurer de la glace à bon marché. Appareil pouvant reproduire un 1/2 de glace chaque fois. L'appareil complet prêt à fonctionner, prix: 10 fr. contre mandat ou chèque. Prix de revient du kilogramme de glace 5 centimes. S'adresser à M. POUJOULAT des Murs-de-la-Roquette Paris.

FABRIQUE DE PARAPLUIES ET OMBRES

Maison Blanc-Gonne 2 - rue du Plat - 2. Prix modérés. LYON. Recommandé et reconnu par les bons juges.

CAFÉ-RESTAURANT DES OMNIBUS

Pétras DURE RESTAURATEUR. Q. de Cuire, 22, à l'Île-Barbe (C^{te} Rhône). Consommations de 1^{er} Choix. — Prix modérés. Le Gérant, J. GRASSI. Lyon, — Imprimerie Nouvelle, rue Ferrandière, 1.

BREVETS D'INVENTION

Déposés à Lyon, du 11 au 18 juin 1886. 12 janvier. — Ducros, pour une machine à cintrer le bois dans tous les sens et à le tirer d'épaisseur. 12 juin. — Moretau, certificat d'addition au brevet n° 165,294 pour « toupie-timbre. » 12 juin. — J.-E. Large, pour une nouvelle application des métiers à tisser à la fabrication des dessous de bords de chapeaux, système J.-E. Large. 12 juin. — Louis Charles fils, pour un nouveau genre de toile métallique. 12 juin. — Messant et Bataille, pour un lit en fer démontable et pouvant servir à divers usages. 15 juin. — Vermorel, pour un pulvérisateur perfectionné pour l'application des liquides insecticides.

BULLETIN FINANCIER

Nous n'avons rien de particulier à noter aujourd'hui. La spéculation s'est émue de la publicité faite par la Compagnie de Panama. Si le ministre des travaux publics a cru devoir déposer, sur le bureau de la Chambre des députés, le projet de loi contenant autorisation d'émettre des valeurs à lots, il y a loin entre la démarche du ministre et le consentement du Parlement. Espérons que cette instance ne sera pas franchie. Nous croyons que le Parlement se refusera à accorder à une société, dont l'œuvre est et sera essentiellement internationale, une autorisation qu'elle se verrait solliciter pour tant d'autres affaires, qui justifieraient mieux que le Panama cette dérogation aux conditions normales des émissions d'obligations. Les rentes montent assez vigoureusement. On cote 3 1/2, 83; nouveau 82,35; 4 1/2 110,50; Italien 101,60; Crédit foncier vaut 1378. Les diverses obligations foncières et communales donnent lieu à des transactions très animées. La tendance à la hausse de ces titres s'affirme de plus en plus. La Société générale monte à 457,50; on dit que le premier trimestre, qui se termine à la fin de ce mois, aura été exceptionnellement favorable à cette société. Les fonds étrangers sont calmes.

Ville de Béziers 4 p. c. 1880

TIRAGE DU 15 AVRIL 1886. Obligations remboursables le 30 juin 1886. 98 145 185 460 507 769 796 1073 1314 1416 1941 2286 2898

Ville de Sétif

TIRAGE DU 20 AVRIL 1886. Amortissement des obligations: 136 203 209 281 495 547. Remboursement à partir du 1^{er} juillet 1886.

Salins du Midi

8^e TIRAGE DU 12 JUIN 1886. Amortissement de 530 actions: 182 à 190 551 à 360 411 à 420 461 à 470 621 630 691 700 761 770 791 800 1241 1250 1681 1690 1791 1800 2411 2420 2731 2740 2941 2950 2971 2980 3241 3250 3551 3560 3631 3640 3701 3710 3981 3990 4711 4720 4751 4760 4761 4770 4971 4980 4991 5000 5041 5050 5581 5590 5781 5790 6011 6020 6241 6250 6321 6330 6651 6660 6791 6800 7541 7550 7631 7640 7921 7930 8151 8160 8791 8800 9171 9180 9541 9550 10361 10370 10701 10710 10841 10850 11391 11400 12011 12020 12261 12270 12381 12390 12411 12420 12561 12560 12661 12670 13101 13110 13251 13260 13331 13340. Remboursement à partir du 10 juillet 1886 et remise d'une action de jouissance.

Jardin Zoologique d'Acclimatation du Bois de Boulogne

TIRAGE DU 13 JUIN 1886. Amortissement de 29 obligations: 101 186 209 218 238 329 380 397 408 429 430 446 473 520 558 568 672 688 709 726 733 740 853 927 1068 1079 1084 1106 1200. Remboursement à partir du 1^{er} juillet 1886.

TIRAGES

Compagnie du Canal de Panama

7^e TIRAGE DU 15 JUIN 1886. Obligations de 500 francs 5 p. c.: 6501 à 6525 22426 à 22450 119451 à 119475 150201 150225 221526 221533 235176 231200 240151 240175 243951 243975. Remboursement à partir du 15 juillet 1886.

Compagnie Générale Transatlantique

TIRAGE DU 15 JUIN 1886. Amortissement des obligations: 6301 à 6400 11101 à 14200 16701 à 16800 19201 19300 22601 22700 29201 29300 42101 42200 44101 44137 47001 47100 55701 55800 57301 57400 62301 62400 63301 63400 65801 65900 74401 74500 77401 77500 83101 83499 83901 84000 98101 98200 98901 99000 109901 110000 112101 112200 114201 114300 116301 116400 119201 119300 121301 121400 124701 124800 126001 126100 128401 128500 142401 142500 142901 143000 150201 150300 159001 159102. Remboursement à partir du 1^{er} juillet 1886. Liste des obligations sorties aux tirages antérieurs et qui n'ont pas encore été présentées au remboursement: 10606 18267 18270 21326 21327 27438 27439 42698 70133 à 70135 78137 à 70139 70929 70960 76106 76114 76115 76133 76173 à 76182 77568 77569 79401 à 79500 81366 81367 110655 110656 114756 114757 149355 à 149357.

Compagnie du Canal de Suez

TIRAGE DU 15 JUIN 1886. 1^{er} Pbligations de 500 fr. 5 p. c. 1868 (7^e TIRAGE). Les primes sont échues aux numéros suivants: N. 216437 remboursables par fr. 150,000 N. 130368 180068. 25,000 N. 136481 275214. 5,000 N. 26441 68071 94477 97795 116033 154167 167804 182432 182996 188649 201657 205217 223054 227173 249906 276934 284486 294091 303312 321982. 2,000

Les 890 numéros suivants sont remboursables par:

- 2935 3319 297 436 593 4046 258 344 533
- 735 859 940 5358 480 701 6147 298 892 7169
- 587 8290 747 9721 815 847 854 983 11133
- 12378 416 639 974 993 997 13638 641 709
- 973 14233 15176 845 917 16034 100 293
- 17890 18028 135 708 870 19110 872 905 211
- 437 22010 450 737 23090 102 636 24343 354
- 25343 575 662 815 27017 82 968 28049 881
- 29124 953 30650 823 876 916 942 31101
- 895 32274 393 552 33120 713 778 35545
- 35094 122 239 36828 37424 622 38584
- 39129 194 261 40670 41042 82 195 444
- 42887 44321 514 45842 46328 47293
- 558 799 915 49157 312 619 55016 483 51
- 397 544 793 52068 53109 885 918 54187
- 357 611 618 962 55528 571 919 56402
- 57537 831 58328 59130 206 576 887
- 60068 188 780 63286 64019 553 65187
- 66146 820 67523 790 68472 777 70290 518
- 665 976 71890 819 73107 883 74172 469 76
- 77362 634 903 78073 539 745 80077 306 860
- 81153 242 487 900 82115 544 647 858 83403
- 450 84214 460 85618 872 86086 217 697
- 87163 88256 270 359 716 866 89158 467
- 90109 450 639 92611 93709 756 94612 497
- 726 871 95140 761 96 075 238 632 697 97 039
- 510 947 98036 539 647 824 898 99794 955 104
- 231 583 727 102108 550 893 103 535 104
- 442 462 892 105107 770 865 106166

A suivre.

Remboursement à partir du 1^{er} juillet 1886.

2^e Délégations (26^e TIRAGE)

- 1401 à 1500 4301 à 4400 15301 à 15400
- 17501 17600 19401 19500 31301 31400
- 35601 35700 36401 36500 38601 38700
- 41301 41400 41900 42000 45401 45500
- 46601 46700 47401 47500 58501 58600
- 60501 60600 65501 65600 66201 66300
- 68101 68200 69901 69986 73201 73300
- 75601 75700 76001 76100 77501 77600
- 79401 79500 86501 86600 104781 10488
- 105401 105500 111701 111800 114901 11500
- 115501 115600

Remboursement à partir du 1^{er} juillet 1886 et remise d'une délégation de jouissance.